

**Réaction à l'interview de la responsable du service adoption
du Département de Seine-Maritime**

Les propos tenus par la responsable du service adoption de notre collectivité départementale, sur les ondes de France Bleu, ont entraîné aussitôt de vives réactions et condamnations à la hauteur de l'infamie des mots prononcés.

Parmi elles, celle du Président du Conseil départemental. Nous saluons cette réactivité et cette unanimité.

Nous, élus du groupe communiste et républicain du Front de Gauche au Conseil départemental les avons condamnés fermement, comme d'ailleurs tout propos ou toute pratique remettant en cause l'égalité de droit dont chaque citoyen doit pouvoir bénéficier au sein de notre République, quels que soient ses origines, ses opinions, ses revenus, ses orientations sexuelles ou sa religion éventuelle.

Par ces mots exprimant une discrimination des couples homosexuels dans les procédures d'adoption, ce cadre départementale s'est écartée de la déontologie qui s'impose à tout fonctionnaire du service public.

Mais elle a également jeté de sérieux doutes sur l'existence de pratiques discriminantes au sein même de l'institution dans les procédures d'adoption.

Pour lever ces doutes et restaurer la confiance dans notre collectivité, il convient, au-delà de la suspension de ce cadre, qu'un audit extérieur et indépendant puisse être diligenté afin notamment d'établir que l'égalité de droit a bien été respectée dans toutes les procédures d'adoption.